



XXI^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES SOCIOLOGUES DE LANGUE FRANÇAISE

La société morale

TUNIS 12-16 JUILLET 2021

Appel à communications du CR30 Inégalités, identités et liens sociaux

Correspondante pour le Congrès : Viviane CHÂTEL - viviane.chatel@unifr.ch

La morale de l'indignation comme support de transformation du monde ?

Que le congrès 2020 de l' AISLF se repose la question de la sociologie morale un peu plus de cent ans après la publication d' *Éducation morale* constitue – à l'heure où justement se confrontent, avec plus ou moins de violence, idéaux universaux et pratiques relativistes – un à-propos saisissant, permettant de revenir, si ce n'est au schéma classique de la sociologie, à son interrogation fondamentale, au cœur de ce comité, à savoir celle du lien social.

Comme le propose la thématique de Congrès, le questionnement, aujourd'hui urgent pour le maintien des solidarités et des cohésions sociétales, revient, dans la droite ligne des fondateurs, sur les conditions de possibilité d'un lien social qui s'appuie sur « un acteur moral capable de réflexivité, d'empathie et de montée en généralité, de sorte à rendre possible l'instauration d'un contrat social acceptable » par tous et toutes, et de sorte aussi à ne pas inscrire l'Autre dans l'a-humanité.

Partant de l'indignation comme moteur émotionnel de nos sociétés occidentales, et se référant à l'interpénétration des questions morales, des questions émotionnelles et des questions sociales, le CR30 voudrait ouvrir la réflexion sur la morale de l'indignation et sa prégnance sur la dynamique des rapports sociaux contemporains.

Cet appel, large, comporte une exigence : reposer la question des fondateurs à l'aune des défis du XXI^e siècle. Autrement dit, les propositions devraient s'efforcer de réfléchir en termes de re-fondation d'un projet de société, qui prenne de front l'obligation que nous font les Droits de l'Homme, d'épargner à tout autre homme, femme et enfant, extrême pauvreté, rejet, humiliation, dévalorisation, déni de son humanité, afin de faire de l'indignation un levier pour une société plus solidaire et plus responsable (pour l'humain, mais aussi pour tout ce qui constitue son environnement). Nous proposons pour ce faire quatre axes de discussion.

1. L'indignation comme mode d'expression des inégalités

Il s'agira ici notamment de se demander en quoi cette forme émotionnelle d'expression de situations injustes participe à mettre en vue des registres spécifiques d'inégalité (et à en taire d'autres), mais aussi de comprendre en quoi elle appelle, en réponse, des modalités particulières d'action publique.

Les consignes pour proposer une communication se trouvent sur le site du Congrès :

<https://congres2021.aislf.org/>

Appel à communications du CR30

Inégalités, identités et liens sociaux

2. L'indignation comme émergence de l'acteur moral

Il s'agira ici de s'interroger sur ce que signifie l'avènement de cet acteur indigné, capable de jugement moral, et de comprendre jusqu'où l'exercice de cette indignation est à entendre, ou non d'ailleurs, comme marque de responsabilité, de solidarité, ou de normativité.

3. L'indignation comme ferment de nouvelles formes de solidarité

Il est ici proposé de se pencher sur le sens de la solidarité qui émerge des formes actuelles de protestation sociale. En quoi voit-on émerger de nouvelles formes de vivre-ensemble dans ce partage émotionnel ? En quoi celles-ci font-elles écho à une solidarité sociale que nous pourrions qualifier d'universelle en ce sens où elle s'appuierait sur une idée de dette envers le monde passé, le monde présent et le monde futur ?

4. L'indignation comme dépassement des formes individualistes du vivre-ensemble

Il est ici envisagé de s'interroger sur l'indignation comme forme d'expression d'une responsabilité « métaphysique » qui nous oblige, non seulement dans nos pensées et nos écrits, mais aussi dans nos actes quotidiens. Autrement dit, la question n'est pas que rhétorique, mais engage la réflexion dans le processus de cohérence entre le dire et le faire, entre le penser et l'agir. Ou, pour le dire autrement, comment, avec la dé-multiplication des sujets d'indignation, se sentir toujours concerné par les injustices commises dans le monde, et ne pas renoncer à « s'indigner » ?